Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges
Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
6, rue Gaston Lauriau 93 513 Montreuil Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44 – Fax : 01 56 93 22 42
www.fo-snfolc.fr snfolc.national@fo-fnecfp.fr

Montreuil le 13 novembre 2012

Langues vivantes : le ministre reste sourd à la demande des professeurs.
Personne ne veut un bac maison…

Une délégation du SNFOLC a été reçue le 12 novembre 2012 par la direction générale de l'enseignement scolaire.

Toutes les craintes sont confirmées :

- les quatre épreuves à préparer dont deux épreuves orales (compréhension écrite et expression écrite) sont maintenues malgré le fait que les professeurs ne disposent que dans la grande majorité des cas que de deux heures d'enseignement hebdomadaires,
- les épreuves demeurent locales, chaque établissement est censé se débrouiller,
- la banque nationale de sujets pour l'oral n'existera pas,
- les enseignants ne sont pas rémunérés pour ce travail supplémentaire et cette surcharge de travail.

Pour le ministère, chacun dans son établissement doit « mobiliser la ressource enseignante » de son propre établissement…pour faire les sujets, les monter, faire passer les épreuves aux élèves !
Pour le ministère, c'est la « capitalisation des sujets qui chaque année va enrichir la banque de données »
Pour le ministère, les professeurs ne sont plus des examinateurs pour le baccalauréat mais des « évaluateurs » et « c'est de leur compétence ».
Pour le ministère, il n'y a pas de problème puisque les effectifs des classes sont en moyenne de 25!

Pour FO, le baccalauréat, c'est le premier grade universitaire. C'est un examen anonyme, ponctuel et national. Introduire le contrôle continu en cours de formation, sur son temps de cours, avec ses élèves, ce n'est plus le baccalauréat, diplôme national.
Pour FO, dans les lycées, les professeurs de LV ont 35 élèves. Pour l'expression orale, si on fait passer 5 élèves par heure, il faudrait 7 heures de cours pour faire passer une classe, soit plus de 3 semaines de cours de terminale.
Le ministère voudrait que chaque professeur devienne le concepteur des sujets de sa classe, de ses élèves, que le proviseur se débrouille lui aussi pour trouver des solutions.
Pour FO le ministre met en difficulté tous les personnels des lycées. Il met en péril la valeur des résultats au baccalauréat des élèves.

Voudrait-on brader les épreuves du baccalauréat qu'on ne s'y prendrait pas autrement.
Un sujet maison, dans chaque classe, dans chaque série, adapté aux élèves, avec la matériel du bord, en comptant sur la bonne volonté des uns et des autres….c'est l'opposé des programmes nationaux et d'un diplôme national.

Les professeurs subissent déjà des conditions de travail insupportables avec les alignements de classes et la globalisation des LV1 et LV2 issue de la réforme Chatel du lycée non abrogé par V. Peillon. Ils devraient subir les oraux « usine à gaz de la réforme » ?

Le SNFOLC s'adresse à nouveau au ministre, appelle les personnels à se réunir et à signer la pétition.

Pétition

Monsieur le Ministre,

Nous, enseignants du lycée……

avec nos sections syndicales SNFOLC, ……

constatons que **la réforme du lycée et la mise en œuvre du contrôle en cours de formation aboutissent à la dégradation de nos conditions d'enseignement, à une augmentation de notre temps et de notre charge de travail et à la réduction d'horaire d'enseignement pour tous les élèves.**

Nous demandons l'arrêt du contrôle en cours de formation en langues vivantes pour la session 2013 et le rétablissement des épreuves nationales, ponctuelles et anonymes.

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature